



PHOTO AP

L'angoisse et l'anxiété régnaient hier matin à la Bourse de New York qui, après un dérapage de première heure, a finalement retrouvé son rythme habituel en cours de journée.

SOUPIRS DE SOULAGEMENT

La Bourse se redresse

Jean-Pierre Legault

Autres informations
Page 11

MALGRÉ un début fort inquietant, Wall Street a terminé la journée, hier, sur une note optimiste qui dissipe le spectre d'une hécatombe, style octobre 1987. L'indice Dow Jones a clôturé en forte hausse, gagnant 81,56 points, à 2.650,82, regagnant la moitié des pertes subies vendredi.

Toronto et Montréal ont suivi la même tendance pour terminer la journée en hausse respectivement de 40 points et 36 points, effaçant de près de la moitié des pertes subies vendredi dernier.

Le dollar américain, fier de la reprise des cours boursiers, s'est raffermi et a terminé la journée à 141,65 yen contre 141,70 yen vendredi soir et à 1.8650 mark contre 1.8685 mark. Le dollar canadien a perdu 8 centimes, à 85 cents US.

Les interrogations étaient nombreuses hier matin à la suite du comportement des marchés asiatiques et européens qui ont subi dès leur ouverture le même

sort que Wall Street deux jours plus tôt. La baisse était généralisée sur toutes les places boursières du monde.

Hier matin, tant à New York qu'à Montréal et Toronto, anxiété et angoisse étaient fortes quelques minutes avant l'ouverture des transactions. Les ordres de vente affluaient et nul ne savait quelle direction le marché prendrait.

En une heure, le Dow Jones a perdu environ 50 points pour finalement se ressaisir et reprendre son ascension sur un marché très actif qui a vu s'échanger quelque 414 millions d'actions, le quatrième volume record depuis le 19 octobre 1987.

316 millions de titres avaient changé de mains à la mi-séance et le nombre des actions en baisse était deux fois plus élevé que celui des hausses alors que

Voir page 8: La Bourse

VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU MAINE

Hydro annule un contrat de plus de \$ 5 milliards

Jean-V. Dufresne

DANS UN COMMUNIQUÉ laconique diffusé hier après-midi, Hydro-Québec annonce en quelques lignes l'annulation du contrat de \$ 5,3 milliards signé en juillet 1988 avec la Central Maine Power Company, pour la fourniture de 300 mégawatts d'énergie ferme à l'État voisin de 1992 à 2020.

La décision fait suite au refus de la Maine Public Utilities Commission, organisme d'État, annoncé en janvier et avril derniers, d'entériner la transaction entre les deux compa-

gnies, estimant qu'elle n'était pas suffisamment avantageuse pour les consommateurs. Hydro-Québec avait néanmoins conservé espoir jusqu'à la dernière heure.

La décision d'annuler le contrat est liée en effet aux échéances de construction de la ligne de transport entre le Québec et le Maine, dont les travaux devaient être amorcés prochainement pour assurer les livraisons d'électricité en 1992.

« Compte tenu des décisions de la Maine Public Utilities Commission, Hydro-Québec considère que les objectifs du contrat ne peuvent plus se réaliser », mande le communiqué.

L'annulation du contrat ne sera

pas sans devoir influencer le calendrier des travaux d'équipements d'Hydro-Québec, dont certaines phases avaient été devancées pour assurer l'alimentation du client américain.

Quant au projet de ligne de transport de 225 km entre le poste des Cantons, près de Windsor, au Québec, et Jay, dans le Maine, au coût partagé de \$ 225 millions, il est maintenant abandonné.

La valeur du contrat avec le Maine aurait pu atteindre jusqu'à \$ 8 milliards si l'acheteur avait retenu l'option d'achat maximale prévue dans l'accord.

La signature de l'entente avec la

compagnie américaine constituait la clé de voûte de la politique d'exportation d'énergie québécoise, si souvent vantée par le premier ministre, M. Robert Bourassa. Elle avait nécessité quatre années de négociations, et M. Bourassa l'avait annoncée avec la plus grande certitude en 1987.

Selon le porte-parole d'Hydro-Québec, M. Jacques-André Couture, la décision négative de la Maine Public Utilities ne devrait pas avoir d'incidences cependant sur les décisions des commissions de contrôle du Vermont et de New York, dont le producteur québécois et ses partenaires

Voir page 8: Hydro

BUDGET ACCRU EN 90

La CUM accordera la priorité au transport et à la sécurité publique

Isabelle Paré

MALGRÉ une année sans désastre financier à la STCUM, les dépenses de la Communauté urbaine de Montréal grimperont de près de 6 % l'an prochain, portant le budget total de la CUM à \$ 911 millions.

Même avec la création de l'organisme régional de transport, un cadeau de \$ 18,6 millions fait à la Société de transport de la CUM par Québec, la Communauté urbaine de Montréal verra sa contribution aux

caisses de la STCUM passer de \$ 130 à \$ 144,6 millions l'an prochain, soit une hausse de plus de 11 % par rapport à l'an dernier.

« C'est que la STCUM a fait le choix de poursuivre le développement de son réseau. Mais n'eût été la création de l'ORT, la situation aurait été pire sinon désastreuse. L'ORT a réglé la question des effets de débordements qui causaient un manque à gagner de \$ 17 millions à la STCUM », a expliqué hier le président de la CUM, M. Michel Hamelin.

Somme toute, la CUM dépensera l'an prochain plus de \$ 301 millions au

chapitre du transport, un secteur qui gobe à lui seul plus de 40 % des dépenses de la communauté si l'on tient compte des sommes allant au remboursement de la dette du métro.

Au seul titre de la sécurité publique, qui gruge 40 % du budget de la CUM, les dépenses atteindront \$ 366 millions en 1990, soit \$ 20 millions de plus que l'an dernier qui iront essentiellement à l'augmentation des effectifs, au service 911 et au bureau des mesures d'urgence. L'acquisition du service informatisé de télécommunications intégrées du service de

police et la construction de nouveaux postes viendront creuser plus de \$ 46 millions dans le budget de la CUM d'ici 1992.

Le budget total de la CUM grimpera quant à lui de \$ 50 millions en 1990, marquant une hausse de près de 6 % sur l'année dernière. Une augmentation qui dépasse de deux points le taux d'inflation, mais qu'on considère acceptable à la CUM étant donné les projets d'expansion du réseau de transport en commun, de l'achat de nouveaux espaces verts et de la création de 48 postes au service de

Voir page 8: La CUM

LIEUX D'ENFOUISSEMENT DE DÉCHETS DANGEREUX

Ottawa promet \$ 100 millions pour assainir les « orphelins »

Maurice Godin

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA est prêt à dépenser jusqu'à \$ 100 millions au cours des cinq prochaines années pour décontaminer 50 lieux d'enfouissement de déchets dangereux « orphelins », c'est-à-dire sans propriétaires connus, si les provinces acceptent d'y contribuer \$ 150 millions.

Le ministre canadien de l'Environnement, Lucien Bouchard, a dévoilé hier à Ottawa les détails de la contribution fédérale à la suite de l'entente de principe intervenue à Montréal en avril dernier avec les provinces. Cette entente prévoyait une somme de \$ 250 millions sur cinq ans pour dé-

contaminer ces sites orphelins.

Le ministre Bouchard juge raisonnable la participation à 40 % du gouvernement fédéral dans ce projet même si « les provinces auraient souhaité un partage à 50 % ». Il s'agit, dit le ministre, de nouvelles ressources financières qui seront disponibles dès le 1er avril 1990.

Le Canada compte quelque 1.000 lieux contaminés dont 5 % sont dits abandonnés, où il est impossible de retrouver ou de poursuivre le propriétaire. Le Québec compterait 14 de ces sites orphelins.

En plus des \$ 100 millions pour ce programme fédéral de dépollution, Ottawa consacrerait \$ 25 millions au lancement d'une campagne conjointe, gouvernement et industrie,

pour mettre au point et développer de nouvelles techniques en matière de dépollution. \$ 25 millions supplémentaires seront dépensés par Ottawa pour décontaminer de 6 à 10 terrains de propriété fédérale.

Même si ce programme ne touche que 5 % des lieux contaminés par des déchets toxiques au pays, M. Bouchard a souligné que cette mesure était essentielle pour marquer l'ampleur d'une opération nationale de décontamination.

Le gouvernement fédéral estime qu'il coûtera de trois à cinq milliards de dollars pour décontaminer les 950 sites dont on connaît les propriétaires. M. Bouchard incite les provinces à s'attaquer immédiatement à ce

Voir page 8: Ottawa

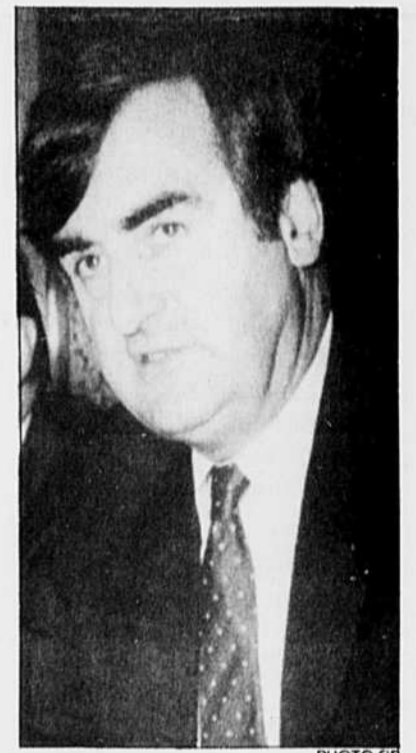


PHOTO CP

Lucien Bouchard

Plus de 100,000 contestataires envahissent les rues de Leipzig

BERLIN-EST (AFP) — Plus de 100.000 manifestants ont envahi hier les rues de Leipzig, nouvelle capitale de la contestation en Allemagne de l'Est.

D'un lundi à l'autre, les citoyens est-allemands sortent toujours plus nombreux dans les rues pour demander « des réformes et la liberté ». Les manifestations, maintenant quasi traditionnelles après les services religieux, ont ainsi pris une nouvelle ampleur, hier à Leipzig, mais aussi dans d'autres villes est-allemandes, où des regroupements moins importants ont été signalés.

Le gouvernement n'a pas recouru à la répression devant cette contestation montante. Le Parti communiste est-allemand (SED), rappelés-

le, s'est déclaré prêt, mercredi dernier, à « dialoguer » avec les citoyens.

« Ils étaient deux fois plus nombreux que lundi dernier », a déclaré un témoin oculaire à l'AFP. Certaines sources proches de l'Église ont évalué le nombre de manifestants entre 75.000 et 120.000.

Lundi dernier, une semblable manifestation avait réuni de 40.000 à 70.000 personnes, selon des témoins.

Pour la première fois, l'agence de presse officielle est-allemande ADN et la télévision de la RDA ont mentionné la manifestation de Leipzig, évoquant la participation « de dizaines de milliers de citoyens ». L'agence a souligné que c'est « grâce à la retenue des forces de l'ordre »

qu'aucun incident n'a eu lieu.

Aux cris de « Nous sommes le peuple ! », « Gorby, Gorby ! », « Autorisez le Nouveau Forum ! » et, pour la première fois, « Les jeunes au pouvoir ! », les manifestants ont défilé sur le « Ring », boulevard qui entoure le centre de Leipzig.

Les manifestants portaient hier soir de nombreux banderoles réclamant « la liberté pour la presse », « des élections libres » et « la liberté de voyager », notamment en Tchécoslovaquie. Les autorités est-allemandes avaient en effet instauré au début du mois un visa obligatoire afin d'empêcher les Allemands de l'Est de se réfugier dans l'ambassade ouest-allemande à Prague, pour

Voir page 8: Contestataires

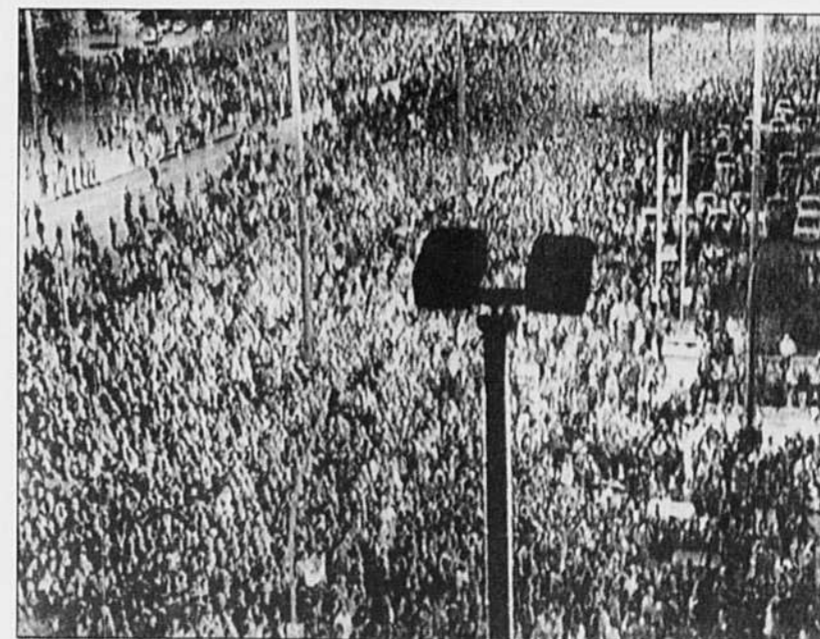


PHOTO AP

Les rues de Leipzig ont été inondées de manifestants, hier soir, demandant des réformes et la liberté sous le regard résigné de la police.

AUJOURD'HUI

Pour contrer le travail au noir

La FTQ et la CSN s'entendent pour un régime de sécurité du revenu dans la construction. Page 3

Gorbatchev attaque la presse libérale

Mikhaïl Gorbatchev s'en prend à la presse trop libérale, qui donne des maux de tête aux conservateurs. Page 5

Capitals..... 4 Canadiens 3

Hunter arrache la victoire pour les siens en prolongation. Page 16

les
contrats
d'assurance
tome premier

ligner et contre-ligner

par Me Jean-Guy Bergeron

« Les assurances doivent assurer »

L'OUVRAGE ATTENDU: par les assureurs et les intermédiaires voulant rencontrer les attentes de leur clientèle; par les juristes pour soutenir leurs conseils et leurs argumentations; par les assurés soucieux de comprendre ce monde complexe et d'en avoir pour leur argent.

Enfin, les assurances serviront en cas de besoin. Savez-vous que bien des exclusions peuvent être sans effet et que bien des diminutions d'indemnités peuvent être injustifiées?

Tirage limité.

Volume de 600 pages avec aide-mémoire à chaque chapitre

les
contrats
d'assurance

ligner et contre-ligner

Demandez-le à votre libraire ou commandez à:

Les Éditions SEM inc.

C.P. 2268
Sherbrooke (Québec) J1J 3Y3

Tél.: (819) 821-7523

1 exemplaire: 60 \$

2 exemplaires et plus: 50 \$ chacun.

LES AMPUTATIONS À VIA RAIL

Bouchard ne change pas d'idée

Pierre April
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Le Comité permanent des transports aux Communes a toute la latitude voulue pour présenter des recommandations au gouvernement et au ministre Benoît Bouchard, mais cette prérogative des députés ne l'empêchera pas d'aller de l'avant avec son plan de coupures de service et de budget à Via Rail.

Hier, les députés libéraux et néo-démocrates siégeant au Comité des transports ont tout tenté pour faire dire au ministre qu'il pourrait changer d'idée dans son intention annoncée il y a quinze jours de couper Via Rail de 50 %.

« Je ne suis pas pour vous dire, a souligné M. Bouchard, quinze jours après avoir annoncé ma décision que je suis maintenant prêt à la changer. De toute façon, c'est la prérogative du ministre et du cabinet de prendre des décisions et de les maintenir et c'est celui des députés de faire des recommandations ».

Malgré tous les cris et les soupirs d'indignation entendus chez les porte-parole de l'opposition à Ottawa depuis l'annonce du ministre Bouchard, le ministre responsable de la disparition de la moitié de Via Rail, n'a pas été assailli et bombardé de questions embarrassantes lors de cette comparution.

Pour le Terre-Neuvien libéral Brian Tobin qui a déjà vécu, il y a deux ans, l'annonce de la disparition de la totalité des trains de passagers et de marchandises sur l'île de Terre-Neuve et qui ne s'en est pas trop longtemps formalisé, l'important était maintenant de savoir ce qui arriverait au reste des trains de passagers au cours des prochaines années si la clientèle continuait de

chuter, occasionnant des pertes plus lourdes pour le gouvernement.

Le ministre lui a rappelé que le gouvernement s'était engagé à maintenir un réseau national de transport ferroviaire et que les lignes qui ont échappé au couperet il y a quinze jours représentaient le minimum avec lequel Via Rail devra opérer.

Ceci ne veut pas dire, selon M. Bouchard, que les voies coupées ne pourront pas être rouvertes si jamais Via Rail est convaincu qu'elle sont devenues rentables. Il y a aussi la possibilité que l'entreprise privée s'implique dans l'opération de certaines routes.

M. Bouchard n'a pas écarté que les gouvernements des provinces s'intéressent à prendre à leur compte certains services. Jusqu'à maintenant, a précisé le ministre aucune offre n'est venue du secteur privé et seule l'Ontario a demandé des renseignements concernant certaines lignes abandonnées il y a quinze jours par le fédéral.

« Ce que nous avons aujourd'hui, après les coupures, a souligné le ministre, c'est tout ce que nous sommes en mesure de nous payer ».

Aux critiques qui l'ont accusé de rendre volontairement désuet le service de transport par train pour être en mesure dans cinq ans de faire disparaître le reste, M. Bouchard a indiqué qu'il ne voyait vraiment pas pourquoi d'autres coupures surviendraient « si les attentes de ce plan quinquennal sont rencontrées ».

Le ministre a par ailleurs refusé de divulguer les plans de son ministère quant à la privatisation de certaines lignes « tout simplement parce qu'à ce chapitre, nous sommes en concurrence avec le secteur privé ».

Le porte-parole néo-démocrate, Iain Angus, a pour sa part tenté de

forcer le ministre à déposer tous les documents disponibles, y compris ceux préparés par le président du Canadien National et de Via Rail Ron Lawless et ceux utilisés par le cabinet. Il n'a pas plus eu de succès que tous ceux qui les réclament depuis deux semaines d'autant plus que ceux du cabinet ne sont jamais disponibles.

« Les projets du Canadien National, a ajouté le ministre, ne sont pas divulgués parce qu'il doit travailler sur une base commerciale et prendre en considération l'aspect concurrentiel ».

Le député conservateur de Shawinigan, Denis Pronovost, a pour sa part essayé de faire promettre au ministre qu'il serait prêt à considérer la mise en place d'un train à grand vitesse (TGV) entre Montréal et Québec sur la rive nord du Saint-Laurent.

Le ministre Bouchard a répondu qu'un tel projet pourrait prendre encore 10 ans avant d'aboutir et que pour le moment il n'avait pas en poche les \$ 880 millions que cette liaison pourrait coûter.

« Il serait impossible, a précisé M. Bouchard, de faire cela et de maintenir un réseau national ».

Ce que le gouvernement attendra avant de modifier son attitude, c'est effectivement le rapport de la Commission royale d'enquête sur les politiques de transport au Canada. « La Commission, a dit M. Bouchard, se penchera sûrement sur cette question des trains rapides et si elle en fait une priorité nous évaluerons ».

Quant aux routes déficitaires desservant les régions éloignées qui ont été maintenues, le ministre a promis de prendre le temps qu'il faut pour étudier d'autres modes de transport pour voir s'ils ne pouvaient pas être moins coûteux.



Dans le sillage de Jerry

L'ouragan Jerry, qui a frappé la côte du Texas avec des vents atteignant parfois 160 kilomètres à l'heure, dimanche soir, a laissé des dégâts importants, au moins deux morts et d'innombrables malheureux comme ce camionneur dont le véhicule a été emporté par une mer démontée à Galveston, une ville de 62,000 habitants qui a été particulièrement touchée par Jerry.

PHOTO AP

JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

La production agricole est excédentaire mais il y a 500 millions d'affamés

ROME (AFP) — L'agriculture doit « renoncer à chercher un maximum de profits tout de suite, sans se soucier de l'état dans lequel est laissée la planète », a prévenu, hier, M. Edouard Saouma, directeur général de la FAO, en ouvrant à Rome la Journée mondiale de l'alimentation, consacrée cette année au thème « Alimentation et environnement ».

Depuis 1981, le 16 octobre, date anniversaire de la création de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), est

célébré par plus de 140 pays pour sensibiliser l'opinion internationale à la lutte de l'humanité contre la faim.

Cette année, a souligné M. Saouma, « alors que le monde compte cinq milliards d'habitants, la production agricole est globalement excédentaire, mais il y a 500 millions d'affamés. La dégradation des sols, des eaux et de l'air atteint des proportions sans précédent ».

M. Saouma a souligné que dans les pays industrialisés, l'agriculture est « devenue un agent redoutable du dé-

sastre écologique, par les quantités massives de produits chimiques qu'elle utilise », tandis que les pays en développement connaissent « une surexploitation des ressources naturelles due à l'accroissement démographique, à la pauvreté, à la mévente des produits d'exportation ». Onze millions d'hectares de forêt tropicale sont coupés chaque année.

Un des discours les plus attentivement écoutés a été celui de M. Henri Nallet, ministre français de l'Agriculture, parlant au nom de la

CEE, qui a affirmé que face à ces défis, « nous n'avons pas une foi parfaite dans l'efficacité de la 'main invisible' du marché en matière agricole ».

Tout en soulignant que « les Européens ne sont pas ennemis du fair trade », il s'est très nettement opposé à « certaines positions qui s'affirment dans les négociations multilatérales du GATT ».

Notamment, a-t-il souligné, « si nous voulons que les pays en déve-

loppement assurent une croissance régulière de leurs productions vivrières, n'est-il pas indispensable que nous consentions qu'ils protègent leur droit à produire par une protection sélective appropriée ? »

Pour sa part, le premier ministre des Pays-Bas, M. Ruud Lubbers, a mis l'accent sur les progrès techniques et institutionnels à accomplir pour assurer un plus grand respect de l'environnement par l'agriculture. M. Lubbers a recommandé notamment une réorientation des recher-

ches en biotechnologie, pour développer des plantes permettant une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Il a cité les tentatives de son pays pour proposer aux pays en développement des remises de dettes en échange de programmes de protection de la nature.

Cette Journée mondiale de l'alimentation a donné lieu dans de nombreux pays du monde à diverses initiatives, comme des conférences, des démonstrations de cuisine solaire ou des campagnes de reboisement.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Ottawa

problème en appliquant le principe du « pollueur-payeur » dans tous les cas où ce sera possible. Ottawa estime que les poursuites contre les propriétaires connus de lieux contaminés relèvent de la sphère de compétence provinciale.

M. Bouchard a avoué que les sommes consacrées à la décontamination des sites orphelins pourraient ne pas suffire. « Nous poursuivons nos études et nous aviserons à ce mo-

ment-là », de dire M. Bouchard qui refuse de s'engager plus loin financièrement. Un haut fonctionnaire a du reste confié au DEVOIR que dans les cas de décontamination, il n'est pas rare de voir les prévisions inférieures au coût réel de dépollution. « Il faut souvent y aller au pif, dit-il, on ne sait pas toujours exactement ce qu'on va trouver dans ces sites contaminés ».

Mais avant de se lancer dans ce programme Ottawa et les provinces devront s'entendre sur des normes et des critères acceptables à tous. À partir de quel moment un site est-il considéré comme décontaminé, propre ? Voilà le genre de questions qui n'est pas encore réglé. Le ministre Bouchard a refusé d'identifier exactement les lieux « orphelins » contaminés avant d'en venir à une entente avec les provinces sur les critères qui régiront le programme de décontamination.

Lucien Bouchard a admis qu'il faut aussi s'attaquer au problème de l'élimination de ces déchets toxiques. Certains peuvent être détruits, d'autres traités. « Avec de nouvelles technologies, on pourrait éliminer sans avoir à les incinérer ». Et le ministre est bien conscient des remous soulevés à travers la province lorsqu'on parle d'incinération de déchets toxiques. Mais la solution doit être canadienne. « On n'ira pas les détruire en Angleterre, ni sur la planète Mars, il faut les détruire ici au Canada », de dire le ministre qui parle de prise de responsabilités de la part des Canadiens.

M. Bouchard croit que la situation a progressé depuis l'entreposage des BPC à Baie-Comeau. Mais, dit-il, « il ne faut pas se faire d'illusions, il va falloir que les Canadiens acceptent que soient situés à proximité des endroits où ils sont les contaminants ».

Cette annonce survient à deux jours de la rencontre des ministres canadiens de l'Environnement qui se tiendra demain à Charlottetown à l'île-du-Prince-Édouard. Où en plus de la question des sites d'enfouissement, Ottawa et les provinces aborderont la question de l'élimination des BPC.

◆ La CUM

police.

Cette hausse des dépenses ne manquera pas d'écorcher le budget des villes de la CUM qui verront leurs contributions augmenter en moyenne de 7,6 % l'an prochain, passant de \$ 606 à \$ 652 millions. Mais selon le président Michel Hamelin, la facture des contribuables ne devrait pas s'en ressentir étant donné l'étalement prévu de la hausse de taxes sur trois ans.

La plus forte hausse des dépenses ira au secteur des loisirs et de la culture, notamment au Conseil des arts de la CUM dont la contribution, bien que minime, passera de 6,4 à \$ 7,9 millions.

La Communauté urbaine prévoit aussi dépenser \$ 25 millions, 10 % de plus que l'an dernier, pour améliorer le rendement de sa station d'épuration et de son réseau d'intercepteurs

des eaux usées. Quant à la réalisation de l'intercepteur sud-est et au raccordement de l'intercepteur nord, qui mettront fin au déversement d'eaux usées dans le fleuve en 1991, ils grugeront près de \$ 220 millions dans les caisses de la CUM au cours des trois prochaines années.

Le programme triennal d'immobilisations 1990-91-92 présenté hier par la CUM projette au total des investissements s'élevant à \$ 573,6 millions, dont la part du lion va encore à l'assainissement des eaux et au transport en commun.

Pas moins de \$ 227,5 millions seront versés pour les prolongements prévus de la ligne 2 entre les stations Du Collège et Côte Vertu et de la ligne 5, alors que les nouveaux projets découlant de l'entente sur l'ORT signée en septembre mobiliseront près de \$ 200 millions au cours des trois prochaines années.

On se souviendra que l'entente conclue entre les trois sociétés de transport et le ministre Côté a donné le feu vert à la construction de la ligne 7, parallèle à la ligne 1, et au prolongement de la ligne 5, qui ne figureraient pas sur les plans initiaux du ministère des Transports.

Finalement, pour rendre l'île plus verte, une somme de \$ 77 millions sera consacrée à l'achat de nouveaux terrains et à l'aménagement des parcs existants. Parmi les sites convoités, on compte le Bois franc, le bois de l'île Bizard, le bois de la Roche, le parc linéaire de l'ouest entre l'Anse-à-l'Orme et l'arbooretum Morgan et le parc des Rapides de Lachine. La CUM portera ainsi son « capital vert » à 1,200 hectares, ce qui la distance encore de 25 % de la norme gouvernementale fixée à deux hectares par 1,000 habitants.

◆ Contestataires

gagner la RFA.

La manifestation s'est finalement dispersée dans le calme, a-t-on appris de sources protestantes. Les participants se sont rassemblés à l'issue d'offices dans cinq églises de la ville, notamment Saint-Nicolas, où se réunissent tous les lundis soir des opposants au régime et des candidats à l'émigration.

Au cours des offices, on a lu un appel à la non-violence de l'évêque Johannes Hempel. Tout au long de la manifestation, les forces de l'ordre ont fait preuve de retenue et au centre de la ville seules quelques patrouilles étaient visibles, selon des témoins.

Mercredi dernier, le Bureau politique du SED avait appelé l'ouverture d'un débat en RDA à la suite des premières manifestations de masse à Leipzig et Dresde, ainsi que dans d'autres villes du pays.

Le SED s'est toutefois refusé de mettre en cause le rôle dominant du Parti communiste et à reconnaître les mouvements d'opposition tels que le Nouveau Forum.

Si Leipzig était hier soir la capitale de la contestation du régime est-allemand, dans la vraie capitale, Berlin-Est, quelque 3,000 personnes ont aussi assisté à un service religieux dans l'église de Gethsémani, et ré-

clamé des réformes démocratiques en RDA, ont indiqué des témoins sur place.

Les protestataires ont également demandé la libération immédiate des participants à des manifestations à Leipzig et à Dresde, et la suspension, par les autorités est-allemandes, de procédures judiciaires engagées contre eux, a-t-on indiqué de même source.

Selon les participants au service religieux, onze personnes se trouvent toujours en détention à Dresde, et trois à Leipzig.

Par ailleurs, plusieurs centaines de personnes ont participé, à Halle, à une marche silencieuse en faveur de l'application de réformes dans le pays et appelant à la non-violence, selon des témoins.

Plusieurs d'entre elles brandissaient des bougies allumées et des fleurs, a-t-on ajouté.

◆ La Bourse

dix minutes après l'ouverture du marché, il y avait dix fois plus de baisses que de hausses.

Un porte-parole de la Bourse new-yorkaise, M. Richard Torrenzano, était fort satisfait et a déclaré à l'Agence France-Presse que Wall Street « a vécu une journée remarquable (...) le système a très bien fonctionné ».

Certes le soutien très ferme des gouvernements aux marchés boursiers à travers le monde a quelque peu aidé. Après une série de réunions et de rencontres tout au cours de la fin de semaine qui a permis aux grands argentiers de se concerter, il est apparu clair que les autorités étaient prêtes à injecter les liquidités nécessaires dans le système pour éviter une répétition des événements d'il y a deux ans. Le président de la Réserve fédérale (FED), M. Alan Greenspan, a ainsi déclaré, hier aux banquiers américains, que la situation était sous contrôle.

« Il n'y a pas de panique, personne ne panique », a-t-il déclaré, selon l'Agence France-Presse.

Hier, l'intervention de la FED pour éviter un effondrement du marché, quoique fort significative, n'a pas eu l'ampleur que certains prévoyaient.

Ainsi, le principal geste de la Réserve a consisté à baisser les taux sur les « Fed Funds » de 8% à 8,25 %, rendant de ce fait le coût du loyer de l'argent au jour le jour moins dispendieux pour les banques. La FED a également procédé à des rachats de titres (repurchase agreements) pour un montant d'environ \$ 2 milliards, geste important mais non exceptionnel.

La concertation internationale a été telle que les différents gouvernements ont même arrêté une stratégie de soutien au dollar américain, eux qui depuis des semaines dépendent des milliards pour en faire baisser la valeur.

Certes le soubresaut des places

boursières vendredi dernier constitue un autre signe de la fragilité du système financier, mais, notent les experts, la situation est fort différente de celle qui prévalait en octobre 1987 alors que les taux d'intérêt étaient en forte hausse et que le dollar américain peinait à se maintenir.

Aujourd'hui, les taux d'intérêt ont tendance à baisser et les tensions inflationnistes sont nettement moins vives qu'il y a deux ans.

Ainsi, la forte baisse de vendredi s'est répercutée sur les autres places boursières ne serait, de l'avis de plusieurs, qu'une correction, sévère, mais correction tout de même, et pourrait laisser entrevoir un ralentissement, sinon la fin, de la frénésie des OPA financées par les obligations à haut risque (junk-bonds).

Déjà, hier, les détenteurs de capitaux faisaient montre d'une certaine sérénité. Ainsi, les bons du Trésor à 30 ans perdaient plus d'un demi-point dès le début de l'après-midi. Vendredi, ils avaient bondi de plus de deux points, les investisseurs se ruant sur les valeurs sûres.

Mais la prudence demeure de mise, selon plusieurs. S'il y a eu reprise hier, cela ne signifie pas pour autant la fin des soubresauts, que certains continuent de prévoir.

« Nous allons avoir d'autres mouvements en dents de scie cette semaine », déclarait Jack Conlon, vice-président de la firme d'investissements Nikko Securities.

◆ Hydro

attendent toujours l'approbation pour des contrats énergétiques plus considérables encore.

Le contrat avec le Vermont, pour un volume minimum de 450 mégawatts, représente une somme de \$ 7,8 milliards. Le contrat avec la New York Power Authority, pour 1,000 mégawatts, représente quant à lui une somme de \$ 17 milliards, en deux blocs distincts, jusqu'à l'an 2016.

Privé de ses 300 mégawatts québécois, l'État du Maine pourrait combler son déficit énergétique à compter de 1992 en s'approvisionnant directement au New England Power Pool, dont Hydro-Québec, ironie du sort, est l'un des importants fournisseurs d'énergie non garantie.

Chez Hydro-Québec, on insiste pour rappeler que les 300 mégawatts en question ne représentent qu'une bien faible partie des 25,000 mégawatts de puissance installée dont dispose le producteur québécois.

Le refus de la Maine Public Utilities Commission empêchera les clients de la Central Main Power

Company de réaliser des économies annuelles de quelques \$ 175 millions US.

Invitée à commenter cette décision, la nouvelle titulaire du ministère de l'Énergie, Mme Lise Bacon, de passage hier à Montréal, a fait savoir par le truchement de son attachée de presse qu'elle n'était pas au courant de la nouvelle. « Hydro-Québec ne nous en a pas informés », a déclaré Mme Jocelyne Richer au DEVOIR. L'entente avec le Maine avait été négociée sous le ministre de l'Énergie et des ressources dans le précédent cabinet, M. John Ciaccia.

Entre-temps, à Montréal le Conseil des services essentiels se prononcera demain sur la requête d'Hydro-Québec, selon qui les manœuvres syndicales risquent de compromettre l'efficacité des systèmes de sécurité de la centrale nucléaire Gentilly 2.

Fausses alertes, interruption d'un refroidisseur, sabotage d'un détecteur de radioactivité, démission collective des 15 membres de l'équipe d'intervention d'urgence, blocage systématique des lignes téléphoniques au bureau du service de la sécurité, tels sont les principaux incidents signalés devant le Conseil des services essentiels par Hydro-Québec.

Jusqu'à la Commission fédérale de contrôle de l'énergie atomique qui s'inquiète de la situation. Témoignant au nom de cet organisme, M. Pierre Marchildon affirme que ces moyens de pression doivent « cesser immédiatement », sans quoi la Commission pourrait contraindre Hydro-Québec à interrompre la production d'électricité de la centrale.

La fermeture de Gentilly 2 priverait le réseau d'un potentiel de 680 mégawatts, de quoi alimenter une ville de 150,000 habitants, à quelques semaines seulement de la saison froide, alors que la consommation d'énergie augmente considérablement.

D'autre part, le niveau moyen des réservoirs partout au Québec n'atteint plus que 75 % de leur capacité, après cinq années de sécheresse, de sorte qu'Hydro-Québec doit absolument compter sur Gentilly 2 pour répondre à la demande de pointe dès décembre prochain si les températures tombent sous la normale. La fermeture de Gentilly 2 pour des raisons de sécurité pourrait obliger alors le producteur à sabrer dans ses ventes d'énergie hors-frontières, entraînant ainsi un manque à gagner de plusieurs dizaines de millions de dollars, et de recourir à diverses mesures pour diminuer ponctuellement la consommation.

Garavou vous dit:

ATTENTION!



CSST

SPORTS

WASHINGTON 4, CANADIEN 3

Hunter se fera de nouveaux amis !

Guy Robillard
de la Presse Canadienne

LE CANADIEN A échappé une avance de 3-1 et subi sa première dé-

faite de la saison hier au Forum, sa deuxième de suite en période supplémentaire, 4-3 aux mains des Capitals de Washington... et de Dale Hunter, qui a tout fait pour son équipe.

Il a marqué deux buts, dont le victorieux, à 3:37 de la période supplémentaire, et il a provoqué des punitions et l'expulsion de Chris Chelios. Sur son but vainqueur, il a choisi de lancer lors d'une échappée à deux contre un, déjouant Patrick Roy du côté le plus rapproché. C'est le même homme qui a déjà fait si mal au Canadien dans l'uniforme des Nordiques dans des circonstances identiques.

C'était le troisième match de suite du Canadien qui nécessitait du temps supplémentaire, à cause d'un but de Michael Pivonka sur un deuxième retour de lancer, à 17:02 de la troisième période.

C'était aussi la première fois que Roy accordait plus de deux buts au cours d'un match.

Hunter, qui a ajouté une passe à sa fiche, a fait l'animation au cours des deux premières périodes, les plus rudes de la saison au Forum, aidé de Robin Bawa, une recrue qui a écopé plus de 200 minutes de punitions à ses deux dernières saisons dans les Ligues internationale et américaine.

Hunter était aussi détestable qu'à ses meilleurs jours avec les Nordiques mais il est arrivé à ses fins :

Chelios a en effet été chassé du match à la deuxième période quand il s'est mêlé d'une altercation entre Craig Ludwig et la petite peste des Capitals qui avait mis le feu aux poudres... une drôle de décision de l'arbitre Dave Newell.

Sylvain Lefebvre a pour sa part subi une légère commotion cérébrale, résultat d'une mise en échec de Nick Kypros, au milieu de la troisième période, de sorte que le Tricolore a complété le match avec quatre défenseurs.

Stephan Lebeau a marqué le premier but de la rencontre en avantage numérique quand il a pu sauter sur le retour d'un lancer frappé de Stéphane Richer, bloqué par le défenseur Kevin Hatcher.

Hunter a égalé la marque en fin de période en faisant dévier, accidentel-

lement ou non, une passe de Geoff Courtnall. C'était déjà son quatrième but de la saison.

Mais 15 secondes plus tard, Jocelyn Lemieux, avec son premier, redonnait l'avantage au Canadien, après une belle remise de Martin Desjardins devant le filet. Celui-ci obtenait ainsi son premier point dans la Ligue nationale.

Les Capitals ont remis le coup au Canadien à la fin du deuxième engagement.

Tom Chorske est d'abord parvenu à pousser difficilement derrière Don Beaupré une rondelle lancée par Bobby Smith.

Mais 12 secondes plus tard cette fois, le défenseur recrue Brian Tutt surprenait Patrick Roy d'un tir frappé de loin pour son premier but dans la Ligue nationale.

SÉRIE MONDIALE

Autres avantages aux A's

SAN FRANCISCO (AP) — Will Clark est malade, les frappeurs des Giants sont en panne et selon les statistiques les chances de San Francisco de remporter la Série mondiale ne sont plus que de 25 %.

Les Athletics d'Oakland auraient donc toutes les raisons de croire qu'ils enlèveront les grands honneurs au Candlestick Park cette semaine.

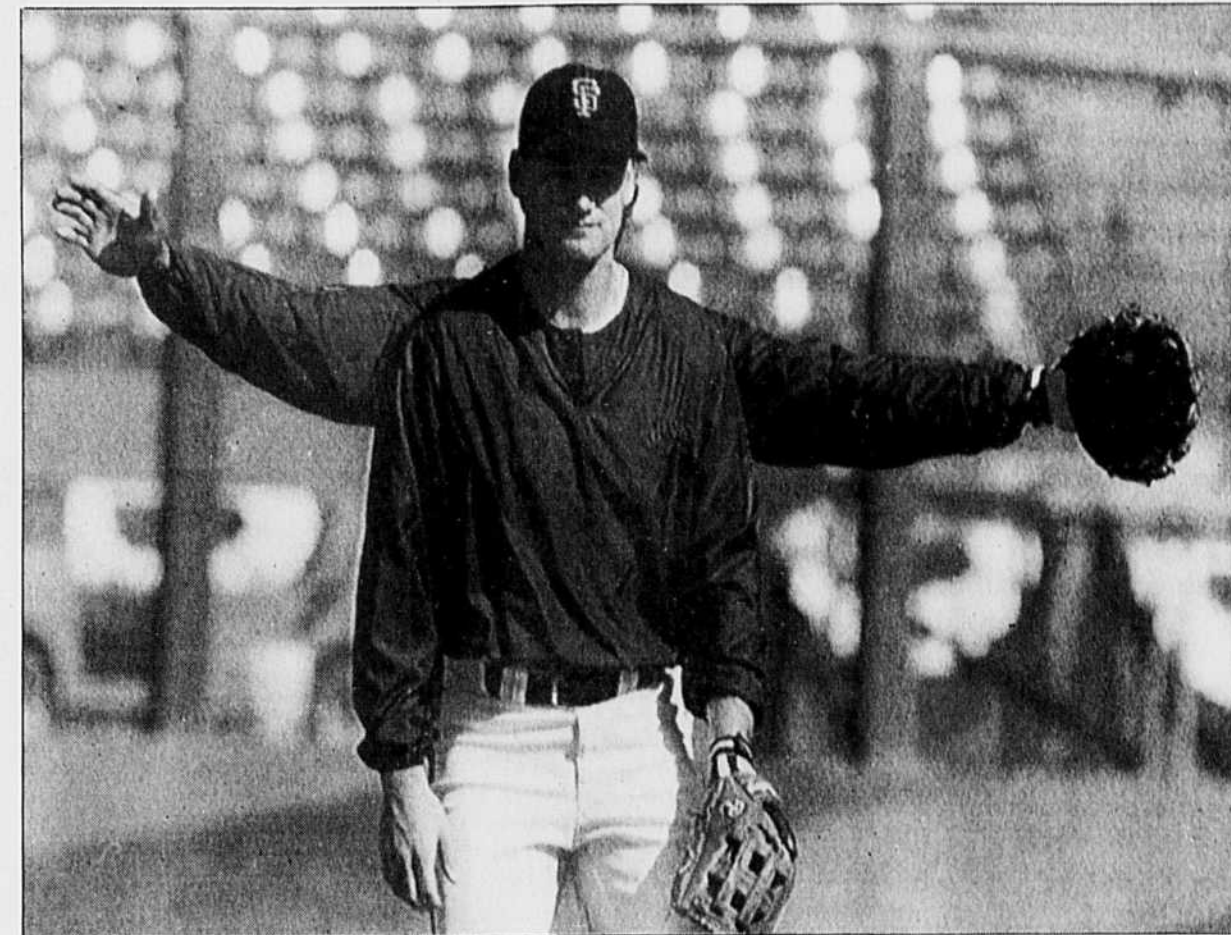
Des 39 équipes qui ont pris une avance de 2-0 dans l'histoire de la Série mondiale, 29 l'ont emporté, dont les Dodgers de Los Angeles et les Twins du Minnesota au cours des deux dernières années. Ce soir, les Athletics espèrent s'approcher davantage de leur objectif, alors que Bob Welch sera le lanceur partant face à Don Robinson.

« D'une façon ou de l'autre, nous avons besoin de plus d'offensive », a dit le gérant des Giants, Roger Craig, lors de la période d'entraînement d'hier.

Craig a décidé que Pat Sheridan, un frappeur gaucher, prendrait la place de Candy Maldonado au champ droit ; que Matt Williams serait muté du troisième-but à l'arrêt-court, à la place de Jose Uribe ; et que Ken Oberkfell, un autre frappeur gaucher, évoluerait au troisième coup.

Les Giants doivent faire quelque chose. La dernière fois qu'une équipe a débuté la Série mondiale aussi timidement à l'offensive remonte à 1950.

Cette année-là, Philadelphie n'avait inscrit qu'un seul point au cours des deux premiers matches, tout comme les Giants. Les Phillies se sont éventuellement réveillés à l'of-



Matt Williams semble avoir trouvé une façon de contrer les frappeurs des A's d'Oakland. Le problème, c'est que Jose Uribe, caché derrière le joueur de troisième but des Giants, ne jouera pas ce soir. Le gérant Roger Craig a en effet annoncé que Williams jouera à l'arrêt-court et sera remplacé par Ken Oberkfell au troisième coup. Aussi, Pat Sheridan évoluera au champ droit à la place de Candy Maldonado.

fensive, ce qui ne leur a tout de même pas évité un balayage aux mains des Yankees de New York.

Les Giants, pourtant deuxièmes dans la Nationale en saison régulière aux chapitres des points et des circuits, ne présentent qu'une moyenne au bâton de .145 (9 en 62) depuis le début de la Série mondiale. En saison régulière ils n'ont été blanchis que six fois, la meilleure performance dans la Nationale, mais pourtant Dave Stewart leur a servi un coup de pinceau dès la premier match de la série.

Langston: les Expos retirent leur offre

LES EXPOS de Montréal, qui avaient fait une offre de contrat évaluée à \$ 9 millions pour trois ans au lanceur gaucher Mark Langston au cours de la dernière saison, ont annoncé hier qu'ils avaient retiré cette offre.

Langston, qui est admissible au marché des joueurs autonomes et se prévaudra certainement de ce droit à la fin de la Série mondiale, avait été acquis des Mariners de Seattle au cours d'une transaction majeure au mois de mai dernier. Les Expos espéraient que Langston signe un contrat de longue durée au cours de la saison, mais l'agent du lanceur gaucher, Arn Tellem, a rejeté l'offre du club montréalais.

Hier, le vice-président des opérations baseball chez les Expos, Bill Stoneman, a informé Tellem que l'offre des Expos ne tenait plus. Stoneman a toutefois ajouté que « la porte demeure ouverte si Langston désire négocier avec les Expos à une date ultérieure ».

Langston, âgé de 29 ans, a présenté un dossier de 12-9 avec une moyenne de points mérités de 2.39 en 24 départs avec les Expos la saison dernière. Son dossier combiné avec les Mariners et les Expos a été de 16-14.

Selon les rumeurs, Langston serait intéressé à rejoindre les rangs d'une équipe de la Californie, d'où il est originaire.

GRETZKY DEVANCE HOWE Un vrai scénario hollywoodien...

EDMONTON (PC) — Wayne Gretzky a réussi son exploit sans cérémonie, dimanche soir, quand il est devenu le meilleur pointeur de l'histoire de la Ligue nationale de hockey. Et la LNH s'en bombe le torse puisque jamais depuis l'époque Maurice Richard, la LNH a-t-elle suscité un tel engouement auprès des amateurs. C'est du moins ce que prétend le principal conseiller de Gretzky, Mike Barnett, à l'instar du propriétaire Bruce McNall. « Je n'aurais jamais pu écrire un meilleur scénario », a déclaré Barnett. On sait que McNall est aussi propriétaire de la compagnie Gladden Entertainment Production, une firme spécialisée dans la production de films et de vidéos.

Gretzky a égalé puis éclipsé le record de 1,850 points du légendaire Gordie Howe dimanche face à ses ex-coéquipiers des Oilers d'Edmonton. La mise en scène tenait de Rocky — tous nu-

méros confondus — et le Northlands Coliseum était en délire tout au long du troisième ving.

Gretzky a fracassé le record de Howe alors qu'il ne restait que 53 secondes à faire dans la rencontre. Pour tourner le fer dans la plaie, il a inscrit le but décisif en prolongation pour procurer un gain de 5-4 face aux Oilers.

« Il s'agit d'une véritable époque, a dit Barnett. C'est une histoire « cendrillon » qui va faire les manchettes d'un bout à l'autre des États-Unis. » Gretzky n'aurait pu, lui non plus, choisir meilleur moment pour marquer. C'était écrit dans le ciel... du moins dans l'agenda du « Magnifique ».

D'ailleurs, on estime à plus de \$ 1 million les profits enregistrés par la vente d'objets souvenirs directement liés à l'exploit.

La plupart des profits seront versés à des oeuvres de charité ; la différence sera partagée entre Gretzky et Howe.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 4

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-02820-897
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL.
Partie demanderesse C.
2617 0241 QUÉBEC INC.
Partie défenderesse C.
ORDRE est donné à 2617 0241 QUÉBEC INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, Montréal dit district, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119.1 c.p.c. a été remise au greffe à l'intention de 2617 0241 QUÉBEC INC.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 12 octobre 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-02961-897
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL.
Partie demanderesse C.
COLLECTIONS MARGY INC.
Partie défenderesse C.
ASSIGNATION
ORDRE est donné à COLLECTIONS MARGY INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal dit district, salle 1.100, dans les 30 (trente) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation, déclaration, et avis selon l'art. 119.1 c.p.c. a été remise au greffe à l'intention de COLLECTIONS MARGY INC.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 11 OCTOBRE 1989
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.a.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-03100-890
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL.
Partie demanderesse VS
INTERNATIONAL OFFICE INNOVATION I.O.I. LTD.
Partie défenderesse
La défenderesse, International Office Innovation I.O.I. Ltd., d'adresse inconnue, est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente. Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119.1 c.p.c. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention. Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 13 octobre 1989
MICHEL MARTIN, P.a.
Protonotaire adjoint
Me Daniel Pélouquin
Mes Parent & ass.
2, Complexe Desjardins, 24ième étage
Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-02960-896
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE PRÉSENT
LA CAISSE POPULAIRE ST-JUSTIN DE MONTRÉAL, Partie demanderesse VS
MARIO MOREL, Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à GABY BÉLANGER de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, Montréal dit district, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de GABY BÉLANGER.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 13 octobre 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-02960-896
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE PRÉSENT
LA CAISSE POPULAIRE ST-JUSTIN DE MONTRÉAL, Partie demanderesse VS
MARIO MOREL, Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à GABY BÉLANGER de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, Montréal dit district, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de GABY BÉLANGER.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 13 octobre 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

ORDRE est donné à MARIO MOREL de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, Montréal dit district, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis a été remise au greffe à l'intention de MARIO MOREL.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 13 octobre 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

Société d'énergie de la Baie James
PROJET LG 2A
APPEL D'OFFRES N° 2LP-473-1-01
FOURNITURE DES POMPES PRINCIPALES DE VIDANGE ET DE DRAINAGE ET DES POMPES D'EAU DE REFOUILLISEMENT
Date et heure limites de réception des soumissions: Le mardi, 14 novembre 1989 à 15h30.
Garantie de soumission: 50 000,00 \$
Prix des documents: 50,00 \$
Les documents d'appels d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
Service Approvisionnement et Services
19e étage
800, boul. de Maisonnette Est
MONTRÉAL (Québec)
H2L 4M8
Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.
Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.
Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.
Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.
Marc Chabot
Chef de service Approvisionnement et Services

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
APPEL D'OFFRES
Achat de T-Shirt
Contrat 89-053-POL
Toute soumission, pour être valablement reçue, se trouver physiquement, sous pli cacheté, au Secrétaire de la Communauté, 2, Complexe Desjardins, 21e étage, Montréal, avant 12h00 le 31 octobre 1989, pour y être ouverte à 12h00 le même jour.
On obtiendra sans frais les documents de soumission à la Section des achats de la Communauté urbaine de Montréal, 30, avenue Manseau, Outremont (tél.: 280-3761).
Les soumissions, pour être valides, devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé en dollars canadiens équivalant à 5% du montant total de la soumission.
Montréal, Québec
Le 17 octobre 1989
La secrétaire
Nicole Lafond

Hydro-Québec
APPELS D'OFFRES
pour 14 h heure locale
GHU.90119.A le mardi 7 novembre 1989
Région Laurentides
CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIS D'ACCÈS DANS LA MUNICIPALITÉ DE HULL
PROJET: POSTE GLENWOOD / CHEMIN MCCONNELL
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 15 000 \$
Prix du document: 25 \$
LBA.92016.A le mardi 7 novembre 1989
Fourniture et installation d'un autocommutateur téléphonique à commutation numérique aux secteurs Hautes-Laurentides et Rive-Nord
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 60 000 \$
Prix du document: 25 \$
Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:
HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
8181 av. de l'Esplanade
3e étage
Montréal (Québec)
H2P 2R5
Pour renseignements: (514) 383-2500
Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre de Hydro-Québec.
La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.
Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.
Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.
Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

BASEBALL

Série mondiale
(Quatre de sept)
Samedi
Oakland 5, San Francisco 0
Dimanche
Oakland 5, San Francisco 1
Ce soir
Oakland, Welch, à San Francisco, Robinson, 20 h 35
Demain
Oakland à San Francisco, 20 h 35
Jeu
Oakland à San Francisco, 20 h 35, si nécessaire
Le samedi 21 octobre
San Francisco à Oakland, 20 h 35, si nécessaire
Le dimanche 22 octobre
San Francisco à Oakland, 20 h 35, si nécessaire

FOOTBALL

Ligue nationale
Dimanche
Giants de NY 20, Washington 17
San Francisco 31, Dallas 14
Detroit 17, Tampa Bay 16
Minnesota 26, Green Bay 14
Houston 33, Chicago 28
Miami 20, Cincinnati 13
Atlanta 16, Nouvelle-Angleterre 15
Nouvelle-Orléans 29, Jets de NY 14
Denver 14, Indianapolis 3
Raiders de LA 20 Kansas City 14
Philadelphie 17, Phoenix 5
Pittsburgh 17, Cleveland 7
Seattle 17, San Diego 16
Hier
Rams de LA à Buffalo

HOCKEY

Ligue nationale		LIGUE NATIONALE								
Dimanche		Conférence Prince-de-Galles								
Vancouver 7, Boston 6 Calgary 3, Philadelphie 2 Rangers 4, Pittsburgh 2 Los Angeles 5, Edmonton 4 Chicago 3, Detroit 0		Section Charles Adams								
Hier Washington 4, Montréal 3		Section Lester Patrick								
Ce soir Calgary à Québec Minnesota à Islanders Chicago à Rangers Toronto à Pittsburgh Boston à Los Angeles		Section Clarence Campbell								
Demain Calgary à Montréal Buffalo à Hartford Phil'phie au New Jersey St. Louis à Pittsburgh Vancouver à Toronto Minnesota à Detroit Winnipeg à Edmonton		Section James Norris								
Les meneurs		Section Connie Smythe								
b	a	p	g	n	bp	bc	pts			
Gretzky, LA	5	10	15	7	4	3	0	21	18	8
Reinhart, Van	5	9	14	6	3	2	1	20	15	7
Makarov, Cal	2	10	12	6	2	3	1	19	22	5
Nieuw'dyk, Cal	5	6	11	6	2	4	0	21	24	4
Yzerman, Det	4	7	11	5	2	2	1	18	16	5
Francis, Har	5	5	10	5	2	2	1	17	15	5
Neely, Bos	5	5	10	6	1	4	1	17	24	3
Wilson, Chi	4	6	10	5	4	0	1	20	13	9
				6	3	3	0	22	23	6
				4	2	2	0	15	15	4
				6	2	4	0	21	29	4
				5	1	4	0	18	30	2
				6	4	1	1	31	23	9
				6	4	2	0	29	24	8
				6	3	2	1	25	26	7
				5	2	2	1	19	19	5
				5	2	3	0	16	18	4